



En partenariat avec :



## GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

Économies d'énergie – Sécurité

Confort – Maintenance

Il reste beaucoup à faire !

### CONTEXTE et ENJEUX

**On le sait ! La Gestion de l'éclairage ne se fait pas au niveau de l'interrupteur !**

En France, **56 TWh**, soit 12% de la consommation électrique globale, sont utilisés pour de l'éclairage.

L'éclairage intérieur des bâtiments (résidentiels, tertiaires et industriels) en représente 87% alors que les 13 % restant concernent l'éclairage public.

Une grande partie des installations (80% dans le tertiaire) sont énergivores et obsolètes et près de 90 % de l'éclairage est réalisé durant la journée. Moins de 40 % des communes se sont lancées dans une restructuration de leur éclairage public et 70% du parc installé a plus de 30 ans.

Il est donc urgent de poursuivre les opérations de rénovations déjà engagées dont le rythme actuel reste inférieur à 5% par an.

**Les potentiels d'économies d'énergies (de 40 à 80% selon l'ADEME) qu'apportent ces rénovations sont importants**, par de nouvelles technologies (dont les LED) et avec un accompagnement de systèmes de gestion simples et performants (détection de présence, asservissement à la lumière naturelle ...); **mais ces potentiels ne sont pas toujours les seuls déclencheurs de la décision d'entreprendre une rénovation.**

Des objectifs **d'améliorations de la sécurité et du confort**, aussi bien pour les clients et usagers que pour les travailleurs, pour lesquels elles contribuent à accroître les performances, **sont également des motivations non négligeables.**

Les textes réglementaires et les normes, en particulier les obligations du Code du travail vont dans ce sens et ne doivent pas être oubliés lorsque l'on entreprend une installation d'éclairage aussi bien en bâtiments neufs qu'en rénovation.

Enfin, les nouveaux systèmes d'éclairage apportent également de **plus grandes fiabilités et des facilités dans les opérations de maintenance** toujours nécessaires.

Vous avez en projet d'entreprendre une évolution de vos systèmes d'éclairage, que ce soit par obligation ou pour améliorer vos performances énergétiques, productives, sociétales ou financières et vous désirez parfaire vos connaissances sur cette problématique relativement complexe !

**L'ATEE Nord-Pas-de-Calais et le PE 2020** vous invitent à une réunion d'informations où différents acteurs de l'éclairage (AFE, Bureau d'études, Fournisseurs d'énergie et de matériels, Concepteurs et Installateurs ainsi que des utilisateurs de l'Industrie, du Commerce et des Collectivités) viendront témoigner de leurs expériences dans ce domaine.

Cette réunion se fera dans les locaux du **Centre Commercial AUCHAN de GRANDE-SYNTHÉ**. Une présentation et une visite des installations performantes d'éclairage de ce magasin concluront les exposés.



# PROGRAMME (prévisionnel)

Accueil à partir de 13h30

- 13h45** ❖ **Accueil** par **Thierry PUENTES** (*Directeur du Centre Commercial AUCHAN Grande Synthe*) et par **Jordan TESSE** (*Président de la Délégation N-PdC de l'ATEE*)
- 14h00** ❖ **L'Association Française de l'Éclairage "Afe" et les statistiques nationales**  
- **Bernard CABY** (*Président Afe Région Nord*)
- 14h20** ❖ **Réglementations et préconisations pour un meilleur confort des postes de travail**  
- **Loïc FILLIATREAU** (*SISE – Société d'Ingénierie Sociale d' Entreprises*)
- 14h40** ❖ **Retour d'expérience en Tertiaire et Industrie.**  
- **Christophe LANCE** (*EDF*)
- 15h00** ❖ **Importance de l'éclairage dans la Grande Distribution**  
- **Jean-Michel DEROO** (*Direction Technique – AUCHAN*)
- 15h20** ❖ **Sur quels critères et comment se lancer dans une rénovation d'éclairage public**  
- **Jean-Luc BRUYERE** (*Ville de VILLENEUVE D'ASCQ*)
- 15h40** ❖ **Mise en place de standards des technologies de l'éclairage chez un industriel.**  
- **Samuel LOPEZ** (*ARCELOR MITTAL Dunkerque*)
- 16h00** ❖ **Optimiser l'éclairage – méthodes et technologies**  
- **Franck MEURILLON** (*CONCEPT ÉNERGIE LUMIÈRE*)
- 16h20** ❖ **La conception et la fabrication d'appareils d'éclairage performants**  
- **Marcellin TANIÈRE** (*TRATO*)
- 16h40** ❖ **Les qualités des éclairages LED (moins d'énergie, moins de CO2 ...)**  
- **Alexandre RICHARD** (*FEEL*)
- 17h00** ❖ **Présentation des systèmes d'éclairage et visite des installations d'AUCHAN**  
- **Thierry BAMMEZ** (*Responsable Énergie AUCHAN GRANDE SYNTRHE*)
- 17h30** ❖ **Cocktail de clôture.**

# PLAN D'ACCES



**CENTRE COMMERCIAL  
AUCHAN**  
Dunkerque – Grande Synthe  
Rue de l'ancienne RN40

**GRANDE SYNTHÉ**  
59760

**Long. 2°16'43,6" E**  
**Lat.51°00'20,1" N**

Venant de Lille ou Dunkerque  
A16 Vers Calais-Boulogne

Sortie N°54b  
FORT-MARDYCK  
ACELOR - DUNKERQUE

# BORDEREAU D' INSCRIPTION

GESTION DE L'ECLAIRAGE – 04/02/2016 – GRANDE SYNTHÉ

Nom /Prénom : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Code NAF (ex code APE) \_\_\_\_\_

Tél. Bureau \_\_\_\_\_ Tél Portable : \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Merci de préciser l'adresse de facturation si différente de la précédente : \_\_\_\_\_

**Nota: nombre de places limité → Priorité aux adhérents à jour de cotisation + chèque inscription**

❖ **Je suis adhérent ATEE, "Personne physique" ou, Représentant ou agent de "Personne morale" et à jour de la cotisation 2016. - N° Adhérent : \_\_\_\_\_ (obligatoire)**

**Je m'inscris à la "Réunion d'information " du 4 février 2016**

- Je suis salarié ou indépendant** : je verse : **36 €** (dont TVA 20% - 6€)
- Je suis enseignant ou retraité** : je verse : **30 €** (dont TVA 20% - 5€)
- Je suis étudiant ou demandeur d'emploi** : **gratuit**

**Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture vous sera adressée à l'encaissement**

❖ **Je ne suis pas adhérent à l'ATEE :**

- Je profite de la 1<sup>ère</sup> manifestation gratuite offerte aux nouveaux adhérents de l'ATEE :**

**Je m'inscris et J'adhère pour 2016 :**

- Je suis salarié ou indépendant** : je verse : **88 €** (exonéré de TVA)
- Je suis enseignant ou retraité** : je verse : **45 €** (exonéré de TVA)
- Je suis étudiant ou demandeur d'emploi** : je verse : **35 €** (exonéré de TVA)
- Je m'inscris seulement à cette manifestation** : je verse **120 €** (dont TVA 20% - 20€)

**Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture vous sera adressée à l'encaissement**

**Retour des bulletins :** ATEE-Nord-Pas-de-Calais, c/o CCI de Région / PEDD

299, Boulevard de Leeds – CS 90028 – 59031 LILLE CEDEX

Tél.+33 (0)3 20 63 68 22 - Fax+33 (0)3 20 13 02 00 - Adresse Email : [npc@atee.fr](mailto:npc@atee.fr)

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (Pour paiement par virement):**

Établissement : 20041 Guichet : 00001 N° Compte : 0675141E020 Clé RIB : 59

IBAN – Identifiant international de compte :

FR73 2004 1000 0106 7514 1E02 059

BIC – Identifiant international de l'établissement :

PSSTFRPPPAR

Domiciliation :

LA BANQUE POSTALE – CENTRE DE PARIS

75900 PARIS CEDEX 15 France

Titulaire du Compte :

ATEE

47 Avenue Laplace

94110 ARCUEIL

# L'ATEE, Association Technique Énergie Environnement, créée en 1978, a trois objectifs : *rassembler, informer, proposer.*



L'ATEE rassemble tous les acteurs concernés dans leur activité professionnelle par les questions énergétiques et environnementales (petites et grandes entreprises, sociétés de service, organismes publics, collectivités territoriales, universités...). Elle compte 2000 adhérents.

Elle a un rôle d'alerte et d'information sur les dernières nouveautés techniques, sur les tendances économiques et tarifaires, ainsi que sur les évolutions réglementaires nationales ou internationales. Force de proposition reconnue, souvent consultée par les Pouvoirs publics, l'ATEE est objective et indépendante.

Elle intervient ainsi dans trois domaines principaux :

- les choix en matière d'énergie,
- l'efficacité énergétique des équipements et des procédés,
- la protection de l'environnement.

Quatre Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le **Club Cogénération** œuvre pour le développement de la cogénération en France et en Europe ;
- Le **Club C2E** s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie ;
- Le **Club Biogaz** vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz ;
- Le **Club Stockage d'énergies** œuvre pour la promotion du stockage des énergies en France.

Organisme de formation, l'ATEE propose, aux ingénieurs et techniciens des entreprises et collectivités, des **stages de formation** dans ses domaines d'expertise (maîtrise de l'énergie, cogénération, biogaz...).

Avec ses antennes régionales, l'association organise chaque année **plus de 40 colloques et visites d'installations techniques** dans toute la France.

L'ATEE publie **ENERGIE PLUS**, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

*En savoir plus : [www.atee.fr](http://www.atee.fr)*